

STAGE DEPARTEMENTAL

édition 2022 à Vichy

du lundi 2 au vendredi 6 mai 2022



PROGRAMME

Escrime : 1 à 2 séances par jour, préparation physique, approfondissement des fondamentaux.

Activités supplémentaires : Bowling + Laser-Game, sports collectifs, et au choix: Rafting, VTT, Tir à l'arc ou Bubble -foot.

Veillées : Analyses vidéo, arbitrages, règlements, soirées jeux,

INFOS

- Coût du Stage : 415 €
515 € pour les licenciés en dehors des Hauts-de-Seine (comprenant transport, hébergement, repas, gouters, escrime, sports collectifs, 3 activités sportives complémentaires....)
- Stage encadré par des Maîtres d'Armes diplômés d'état
- Respect des normes sanitaires en vigueur
- Ouvert prioritairement à tous les M13 et M15 licenciés dans les Hauts-de-Seine, avec places réservées jusqu'au 15 janvier 2022.
- Après cette date, stage ouvert aux autres licenciés en fonction des places disponibles.
- **48 places maximum** (si nécessaire, sélection en fonction du classement de Ligue, du classement départemental, et de la réception des dossiers).
- Renseignements auprès de **Maître Thomas MARTIN**, ATD des Hauts-de-Seine, au 06 01 14 18 68 ou atd@escrime-cde92.fr



STAGE DEPARTEMENTAL

édition 2022 à Vichy

du lundi 2 au vendredi 6 mai 2022



TRANSPORT - HÉBERGEMENT

- Transport en groupe **et** en train (compris dans le tarif)
- Départ le lundi matin, Retour vendredi en fin de journée
- Hébergement et repas dans l'enceinte du centre omnisport de VICHY, infos sur www.sport-vichy.fr

RESERVATION

- Fiche de pré-inscription à renvoyer remplie et signée via mail
- Envoi postal du dossier complet dès le 2 janvier 2022, et avant la clôture
(documents téléchargeables sur notre site www.escrime-cde92.fr)
- **Clôture des inscriptions le jeudi 31 mars 2022, avec dossier complet.**
- Le paiement est à adresser avec le dossier:
 - Un chèque d'acompte de 160€, encaissé mi février 2022,
 - Un chèque pour le solde, encaissé mi avril 2022,
(255€ ou 355€ en fonction du département de licence).
- Chèques à établir à l'ordre du « CDE 92 ».
- **En cas d'annulation du stage due à la crise sanitaire, toute somme versée sera intégralement remboursée.**
- En cas de désistement après la clôture des inscriptions, l'acompte ne pourra être restitué.
- Attention d'autres documents dont un certificat médical sont nécessaires pour les activités; voir le détail au dos de la fiche d'inscription.
- Le dossier complet doit être adressé par envoi postal au siège social, à l'adresse ci-dessous.



CDE 92 - 3 avenue Jean Monnet - 92130 Issy-les-Moulineaux

www.escrime-cde92.fr

contact@escrime-cde92.fr